

Paris, le 16 septembre 2014

## Distribution à risques Sauf pour les grandes surfaces

### Médicaments et Lobbying

Le projet de loi sur la croissance, préparé par l'ex Ministre Monsieur A. Montebourg et porté désormais par Monsieur le Ministre E. Macron, prendrait éventuellement la forme d'une «loi d'habilitation pour procéder « par ordonnances»».

Le calendrier semble être fixé à début octobre.

La représentation nationale sera donc privée de débat.  
Les Usagers aussi.

Comme l'a confirmé le Président de la république il y a quelques jours, une éventuelle dérèglementation de certaines professions, notamment la pharmacie, est probable.

C'est inadmissible et inconcevable.

Les prétextes avancés – rendre du pouvoir d'achat aux Français – (slogan au demeurant assez proche de celui des centres Leclerc en période des Fêtes) risquent à terme de nuire gravement à notre santé.

La vérité entière est due aux français. Les dangers sont là. Les précédents dans d'autres pays des continents européen ou américain, sont avérés.

Prenons l'exemple du Paracétamol, médicament apparemment inoffensif aux yeux de nos économistes de l'inspection générale des finances.

Voyons ce qui se passe dans deux pays emblématiques de la vente libre des médicaments en grande surface, La Grande Bretagne et les Etats-Unis :

**FPS**  
Fédération des Praticiens de Santé  
Président : DR J. AMHIS

**SPEEP**  
Syndicat des Médecins Exerçant en  
Milieu Pénitentiaire  
Président : Dr E. CHAIGNE

**SUDEF**  
Syndicat Urgences de France  
Président : Dr F. BRAUN

**SNHG**  
Syndicat National des Hôpitaux  
Généralux  
Président : Dr A. JACOB

**SNHU**  
Syndicat National des  
Hospitalo-Universitaires  
Président : Dr B. DIQUET

**SNOHP**  
Syndicat National des Odontologues  
des H. Publics  
Président : Dr E. GERARD

**SNPEH**  
Syndicat National des Pédiatres des  
Etablissements Hospitaliers  
Président : Dr J.L. CHABERNAUD

**SNPH-CHU**  
Syndicat National des PH de CHU  
Président : Dr J.M. BADET

**SPEP**  
Syndicat des Psychiatres d'Exercice  
Public  
Président : Dr M. TRIANTAFYLLOU

**SYNPREFH**  
Syndicat National des Pharmaciens des  
Etablissements Publics de Santé  
Président : Dr P. LEGLISE

**SNPH TP**  
Syndicat National des Praticiens  
Hospitaliers à Temps Partiel  
Président : Dr T. RAHME

**SNMInf**  
Syndicat National des Maladies  
Infectieuses  
Président : Dr Hugues AUMAÎTRE

**CNAH**  
Confédération Nationale des Assistants  
des Hôpitaux  
Président : Dr Jean-Marie FARNOS

**ENASE**  
Fédération Nationale des Associations  
de Sages-femmes  
Présidente : Mme MASCART

**SECP**  
Syndicat des Chirurgiens Pédiatres  
Français  
Président : Dr Philippe MONTUPET

**SMPHNC**  
Syndicat des médecins et pharmaciens  
de Nouvelle Calédonie  
Président : Dr T. DERYCKE

- Selon les données compilées par la Food and Drug Administration des Etats-Unis, chaque année, il y a plus de 56 000 visites aux services d'urgence, plus de 26 000 hospitalisations et 458 décès associés à un surdosage en Paracétamol.
- En Grande Bretagne, on peut acheter des médicaments un peu partout (supermarchés, parapharmacies, même dans des pharmacies ...), notamment le Paracétamol. Résultat, malgré la diminution du conditionnement du Paracétamol en 1998, on constate, en Angleterre et au Pays de Galles, que le nombre moyen de décès est de 154 par an.

Qu'en est-il en France ? La seule donnée disponible en France fait état de 6 décès par surdosage en Paracétamol en 1990. Ce chiffre est très éloigné du recensement des centaines de décès annuels constatés aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne, pour ne citer qu'eux.

Voilà pourquoi il faut défendre le cadre réglementé de la délivrance du Paracétamol en France. Le faible nombre de décès – un mort est un mort de trop – est du à la qualité, la compétence et à la vigilance de nos Collègues pharmaciens d'officines. Pourquoi le nier ? Sous quelles pressions ?

Faudra t-il compter nos morts pour convenir de l'erreur ?

Nonobstant la marque supplémentaire de défiance du Gouvernement vis-à-vis des professionnels de santé, cette attitude – véritable provocation – remettrait particulièrement en cause le rôle majeur du pharmacien dans le bon usage du médicament et la lutte contre les contrefaçons dont la France est encore épargnée.

Le sursaut est indispensable.

S'il ne vient pas des pouvoirs publics, les professionnels ne s'en remettront qu'à eux-mêmes en alertant par tous les moyens possibles les usagers français sur ce faux pas supplémentaire.

**Dr Rachel BOCHER**  
**Présidente de l'INPH**

**Dr Patrick LEGLISE**  
**Président du SYNPREFH**